

Communiqué de presse
Paris, le 11 février 2022

Sapiendo lance une hotline d'information retraite gratuite pour les femmes à l'occasion de journée internationale des droits des femmes

A l'occasion de la « Journée des droits des femmes », la fintech Sapiendo retraite se mobilise pour que les inégalités hommes-femmes au moment de la retraite ne soient pas une fatalité.

Sapiendo agit pour que les femmes prennent conscience qu'en s'informant au plus tôt dans leur carrière, elles pourront faire de meilleurs choix et améliorer leur pension de retraite.

Entre le lundi 7 mars et le vendredi 11 mars de 12h00 et 14h00, Sapiendo ouvrira une hotline dédiée et gratuite : 01 76 44 15 85.

Cette hotline sera animée par des experts retraite, elle permettra aux femmes d'obtenir des réponses concrètes aux questions qu'elles se posent sur leur retraite et des conseils avisés.

Quelques conseils de Valérie Batigne, en avant-première, pour que les femmes ne perdent pas au niveau de leur retraite et soient à égalité avec leurs conjoints :

1 - Vous êtes pacsée ou vivez en concubinage ? Et si vous songiez à vous marier ?

« Si vous êtes pacsée ou vivez en concubinage et que votre partenaire décède, vous ne pourrez pas toucher la réversion. En effet, la réversion ne s'applique qu'en cas de mariage ».

2 - ... Mais réfléchissez-y tout de même à 2 fois !

« De subtiles règles de partage ou de perte de droits s'appliquent en cas de remariage d'un des deux partenaires. Par exemple, si vous remariez, vous pouvez perdre les droits à réversion de retraite de votre ex, et votre nouvel époux, dont vous aurez les droits, aura peut-être une moins bonne retraite ! Mieux vaut connaître les règles et faire le bon choix ! »

Bon à savoir : Dans la plupart des régimes, le remariage supprime le droit à pension de réversion au titre de l'ex-conjoint.

3 - Ne travaillez jamais avec votre conjoint sans être déclarée

« Attention, une règle d'or : faites-vous déclarer auprès des organismes sociaux. Car pas de déclaration, signifie que vous n'aurez pas de cotisations retraite, c'est-à-dire, pas de retraite ! Quand on dit qu'en amour on ne compte pas... Il s'agit aussi d'un bon moyen pour faire valoir et reconnaître vos compétences auprès de l'élu de votre cœur ».

4 - Avant de prendre un congé parental ou travailler à temps partiel pour vous occuper de vos enfants, évaluez la perte de vos droits et négociez !

« Même si les temps commencent à changer, les femmes assument plus naturellement la fonction éducative au sein des familles, et l'on sait à quel point le suivi de nos charmants bambins prennent du temps et de l'énergie ! Avant de faire ce choix, calculez les droits à la retraite que vous perdez en travaillant moins et profitez-en pour négocier avec le père des versements dans un PER (plan d'épargne retraite) ! »

Les inégalités hommes-femmes à la retraite

Le rapport de la Drees « Les retraités et les retraites » 2021 souligne que les pensions de retraite des femmes sont, en moyenne, 40 % inférieures à celles des hommes*. Ces conclusions sont le miroir des inégalités de carrière entre hommes et femmes car la retraite est le reflet des rémunérations perçues tout au long d'une vie professionnelle.

Les chiffres sont éloquentes : à la retraite, les femmes touchent en moyenne une pension brute de droit direct (hors pension de réversion) de seulement 1 145 € par mois alors qu'elle de 1 924 € pour les hommes ! Soulignons aussi qu'une femme sur deux (52 %) perçoit une pension inférieure à 1 000 €, contre 20 % des hommes (rapport de mission « petites retraites », Mai 2021)

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : 06 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr

Sophie Gauthier : 06 76 04 14 02 - sophie.gauthier@forcemedia.fr

A propos de Sapiendo-Retraite :

Sapiendo, fintech créée en 2015 par Valérie Batigne, est une plateforme spécialisée dans le domaine de la retraite avec un objectif simple et ambitieux : rendre accessible au plus grand nombre les réponses aux questions que tout le monde se pose au sujet de la retraite. Car, savoir, c'est déjà agir. Pour servir cette ambition au service de l'utilisateur final, Sapiendo a créé une rupture technologique en utilisant les dispositifs digitaux et de puissants algorithmes de calcul, associés à une grande maîtrise du cadre législatif.

Sapiendo propose aujourd'hui des solutions variées depuis la sensibilisation pédagogique jusqu'aux calculs experts, avec la possibilité d'un accompagnement humain. Sapiendo s'inscrit dans une démarche continue d'innovation, en croisant les disciplines, au-delà des « silos » habituels, dans le cadre d'une vision globale de la retraite par répartition, épargne retraite et fiscalité. La solution Sapiendo a notamment été primée « Service le plus innovant » à Patrimonia 2016, et a reçu le label Finance Innovation la même année.

Retrouvez toutes les informations sur son site (www.sapiendo-retraite.fr) et sur Twitter (@Sapiendo_retr)